

**CONSEIL D'ECOLE du 14 juin 2018**  
**Ecole élémentaire Le Vernet**

GIPEEV : Mme Rotger, Mme Buscail, Mme Bordenave, Mme Portes, Mme Bideaux, Mr Gutierrez, Mme Raynaud, Mme Henacker

Mairie : Mme Imbert, Mme Mazzolo

ALAE : Mr Chalmel

Enseignants : Mmes Séguier (remplaçante de Mme Defrance), Falerne, Charbonnel (remplaçante de Mme Labadie), Rey, Le Manchec, Carrasco (excusée), Peytavin, Viguiet, Balmigère, Lucie Delage (enseignante nommée à la prochaine rentrée)

1- **Rentrée 2018/2019**

**Rythmes scolaires** : semaine à 4 jours **Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8h40/12h – 14h/16h40**

**Inscriptions** :

En élémentaire, les inscriptions ont démarré au mois de mai et s'étalent jusqu'à début juillet sur rendez-vous.

Le 24 mai à 18 h a été organisée une réunion d'informations et d'inscriptions pour les parents des futurs CP : environ une vingtaine de familles présentes sur la quarantaine prévue.

Cette réunion avait pour but de présenter l'école élémentaire, mais également de fixer les enjeux et les attentes de l'entrée du CP.

La rentrée 2018 s'effectuera **le lundi 3 septembre à 8H40** : l'organisation dans la cour par numéro de classe sera conservée pour le jour de la rentrée, les enfants devront se référer au numéro de la classe indiquée sur la liste des élèves qui sera affichée.

**Seuls les parents des CP et des nouveaux arrivants pourront accompagner les enfants dans l'enceinte de la cour.**

**Les listes des fournitures** vont être établies par cycle et seront communiquées aux parents élus pour validation, puis données aux familles et mis sur l'ENT école. Des exemplaires seront laissés en mairie durant l'été.

**Equipe enseignante** :

Mme Peytavin revient à temps complet.

Mme Viguiet conserve le 33% sur la classe de la directrice.

Mme Delage est nommée en tant que titulaire mais sera en congé parental jusqu'en mars 2019.

**Prévision des effectifs** :

CP = 42, CE1 = 29, CE2 = 43, CM1 = 38, CM2 = 52

**Soit un total de 204 élèves avec une moyenne de 25,5 élèves par classe.**

**Répartition : CP- CP- CE1- CE1/CE2 – CE2 – CM1 – CM1/CM2 – CM2**

Les effectifs annoncés vont être certainement amenés à évoluer.

2- **Présentation des budgets octroyés par la mairie**

**Financement des projets et sorties pédagogiques 2017/2018**

- Sorties pédagogiques financées à hauteur de 40% par la mairie

**Attribution des budgets 2018/2019**

- Subvention activités sportives Tennis pour les 8 classes : 3520 €

**Crédit fonctionnement** :

Crédit pour l'achat de fournitures : 35 €/élève

Crédit Noël : 12.20 €/élève

Crédit pour l'achat de fournitures informatiques : 460 € élémentaire  
Crédit pour renouvellement des manuels scolaires : 600 € élémentaire  
Subvention de fonctionnement coopérative scolaire : 2.50 € au prorata des élèves inscrits à la rentrée

Le vidéo projecteur et un ordinateur ont été commandés et vont être installés, pour la rentrée, dans la classe 8. Les enseignantes remercient la municipalité des financements alloués.

### 3- Vote des cotisations de la coopérative scolaire pour la rentrée 2018/2019

Cotisation actuelle :

- pour un enfant scolarisé à l'école élémentaire : 20 €
- pour deux enfants scolarisés à l'école élémentaire : 25 €
- pour trois enfants scolarisés à l'école élémentaire : 28 €

**Résultat du vote : cotisations actuelles reconduites**

### 4- Bilan des projets d'école et des activités menées

#### Projet musical avec les intervenants Intercommunal :

Dans le cadre de la nouvelle Intercommunalité, toutes les classes de l'école élémentaire du Vernet ont bénéficié d'une intervention musicale à raison de 10 h, 15 h pour les CE2.

Projet musical avec un thème commun aux 8 classes autour du voyage : les interventions menées avec Mme Reygnier et Mr Ronceray ont été travaillées et valorisées par les enseignantes au sein des classes pour finaliser le spectacle de l'école.

Représentation du **18 juin à 18h** : La date et l'horaire du spectacle ont été choisis par l'intervenant selon ses disponibilités.

- Pour des raisons de sécurité liées à la vigilance attentats, il a été demandé aux familles d'inscrire les personnes présentes le soir du spectacle, un billet d'entrée étant alors remis en échange.
- L'entrée sera centralisée par un seul accès de 18h à 18h25 : les familles devant présenter leur billet et leur sac aux personnes assurant l'accueil, le policier municipal sera présent jusqu'à la fermeture de la salle.
- La porte sera ensuite fermée à 18h30 pour laisser place au spectacle d'une durée environ de 40 minutes.

**Reconduction l'année prochaine avec un travail plus conjoint à relier avec le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).**

Cycle tennis : avec des compétences locales, de la technicité/ludique et une progression adaptée.

L'école remercie les animateurs tennis pour leur professionnalisme et l'adaptation des contenus pédagogiques aux besoins des enfants. Le caractère local de l'activité et l'utilisation des locaux a été grandement apprécié.

**Le mercredi 27 juin au matin, les CM2 et les CM1-CM2 participeront à un tournoi de tennis.**

Initiation Sport Boules: non reconduit l'année prochaine

#### Pan pédagogique :

- mise en place des nouveaux programmes et cycles à la rentrée : le CE2 a été intégré dans le Cycle 2 et la 6<sup>ème</sup> a été intégrée au Cycle3 avec continuité de conseils « école-collège » mis en place depuis 2014 à raison de deux par an
- les classes ont travaillé par cycle sur les projets pour assurer une cohérence pédagogique
- liens avec d'autres élèves via la correspondance scolaire
- le livret unique
- la liaison CM2 / 6<sup>ème</sup> a été articulée autour de défis Science avec une visite du collège qui aura lieu le mardi 3 juillet
- la liaison GS/CP va se mettre en place dans la durée (graphisme, lecture)

Volet numérique : L'utilisation de l'ENT sera reconduite à la rentrée.

## **Projet d'école 2018/2022 : « Favoriser les apprentissages dans un cadre bienveillant par la coopération et le partenariat »**

Le nouveau projet d'école sera présenté lors du premier Conseil d'Ecole.

### **5- ALAE**

Dossier de renseignements commandés. Il sera distribué à tous les élèves. Pour remettre à jour les données, Il s'agira d'un dossier entier et non d'une simple feuille de mise à jour.

Développement d'un nouvel outil, basé sur la neuro linguistique avec un travail sur la gestion des conflits par le langage : poser des mots sur ce qui se passe. L'outil sera présenté à la fête de l'école.

Spectacle à la Fête de l'école va durer environ 20 minutes avec de la danse et du chant.

La fête intercommunale a réuni environ 1500 personnes.

L'année prochaine, il n'y aura qu'un seul site mais le lieu n'est pas déterminé.

L'accueil de l'ALAE va être aménagé avec un coin banque d'accueil qui pourra se fermer et sécuriser le lieu.

Problème d'ouverture du portail par les enfants : veiller à ce qu'il y ait un animateur dans la pièce.

Est-il possible de déplacer le bip ?

L'accueil a été déplacé récemment, la mairie note la demande de déplacement du boîtier d'ouverture et demande aussi explicitement que ce ne soit plus les enfants qui ouvrent la gâchette.

### **6- Questions des parents**

•Avec le passage à 4 jours les parents s'inquiètent et s'interrogent sur l'organisation des journées du mercredi. Va-t-il y avoir un accueil sur le Vernet ? Sous quelle forme : ALSH ou garderie municipale ? A quel tarif : coût pour la commune, coût pour les parents ? Va-t-il y avoir un changement de tarif pour les temps ALAE du matin, midi et soir ?

Rien n'étant officiel pour le moment, la mairie indique ne pas pouvoir se prononcer sur la forme que prendra le mode de garde des mercredis : ALAE ou ALSH.

Les enfants seront accueillis mais les conditions sont indéterminées. Si c'est de l'ALAE, c'est la compétence de la mairie ; si c'est de l'ALSH, c'est de la compétence de la communauté de commune.

Aurons-nous une réponse avant la fin de l'année scolaire ? Nous sommes dépendants de la note du ministère sur le « plan du mercredi » mais nous n'avons pas de date.

Quel budget doit-on prévoir ? Tant qu'on ne sait pas ce que l'on peut proposer on ne peut pas prévoir de budget.

Demande d'une note émanant de la mairie pour informer les parents de la situation.

•Est-il prévu de passer sur une tarification fonction du Quotient Familial pour la cantine ?

L'application de la tarification en fonction du quotient familial n'est pas obligatoire et chaque municipalité en fait le choix ou pas. Une étude a été faite sur Le Vernet il y a quelques années et a montré que la plupart des parents paieraient plus s'il était appliqué ce mode de calcul. Ce n'est pas à l'ordre du jour sur la commune du Vernet.

Le logiciel pour le paiement en ligne sera mis en place durant l'année prochaine.

•Des enfants ont raconté à leurs parents qu'ils auraient accès à internet via des téléphones portables pendant les temps ALAE. Comment gérez-vous ces accès à internet ?

Réponse : Les animateurs ne donnent pas leur téléphone aux enfants mais diffusent de la musique ou bien utilisent le téléphone pour montrer et visualiser des dessins. Il n'y a pas de connexion internet sur les ordinateurs.

A la cantine, certains animateurs ou personnels mairie ont un langage inapproprié.

Réponse : Etonnant de la part des animateurs, mais va veiller à ce que cela ne se reproduise pas.

Lorsque les plats arrivent en bout de table, il n'y en a pas pour tout le monde.

Réponse : Les animateurs sont vigilants aux quantités et à ce que tout le monde ait suffisamment. Les CM2 se mettent tous à la même table et ont plus d'appétit. Leur portion est complétée en prenant sur les tables à côté.

Au dernier conseil des délégués, les CM2 ont listé des questions pour poser les problématiques, et le directeur a organisé un conseil pour répondre aux problématiques.

Les grands trouvent quand même que certaines quantités sont insuffisantes.

Le niveau sonore et l'excitation sont importants en ce moment.

Pour l'équipe enseignante,

Mme Balmigère

Mme Peytavin